



Le centre expert
pour l'émergence des éco-technologies,
au service du développement des éco-entreprises.

Nord-Pas de Calais

COSEI

Comité Stratégique des éco industries

Développer la filière française de
la valorisation industrielle des
déchets



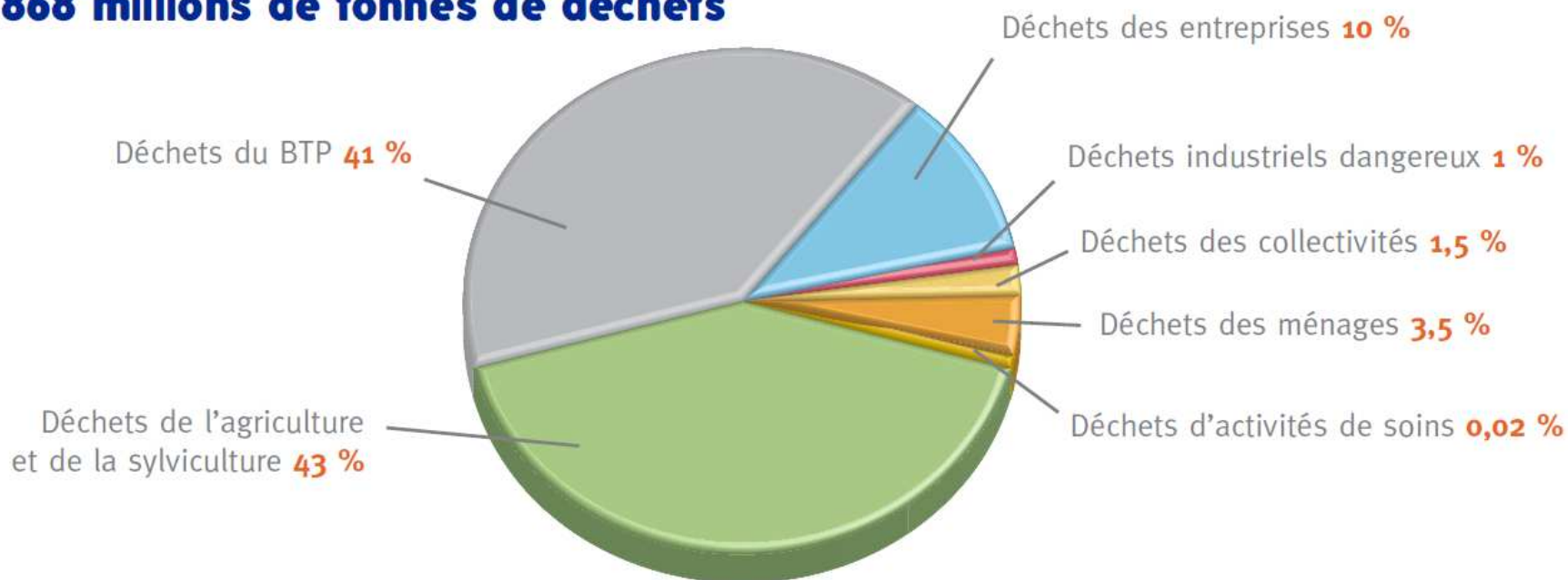


ETAT DES LIEUX DU SECTEUR : PANORAMA ET MUTATIONS

L'ACTIVITE DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DES DECHETS

Activité du recyclage : Périmètre

La part des différents secteurs dans la production des 868 millions de tonnes de déchets

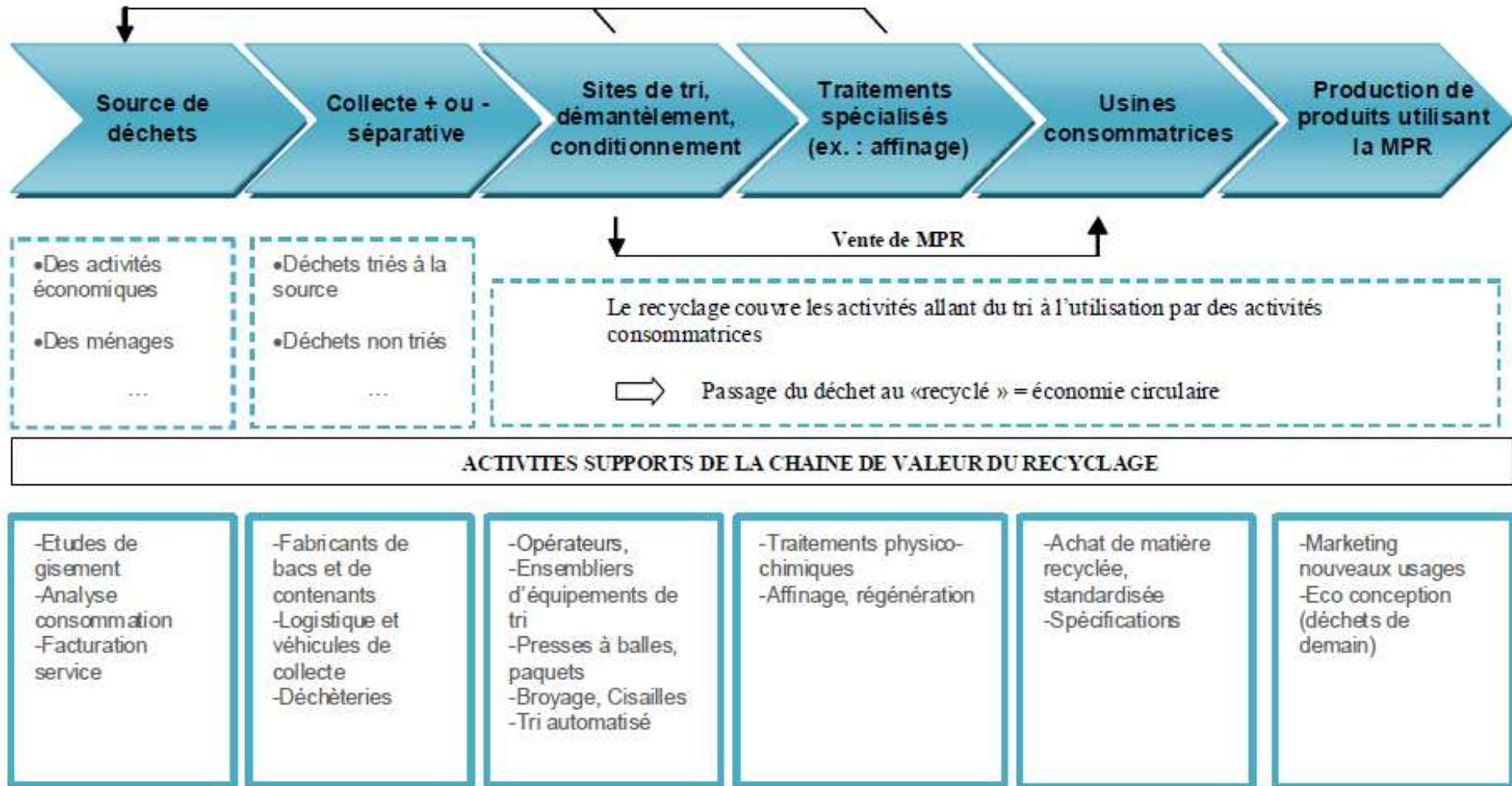


[1] En provenance des seuls ménages. Comprend les ordures ménagères résiduelles et le produit des collectes sélectives.

[2] Dans l'acception de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle Environnement - Loi n° 2009-967 du 3 août 2009.

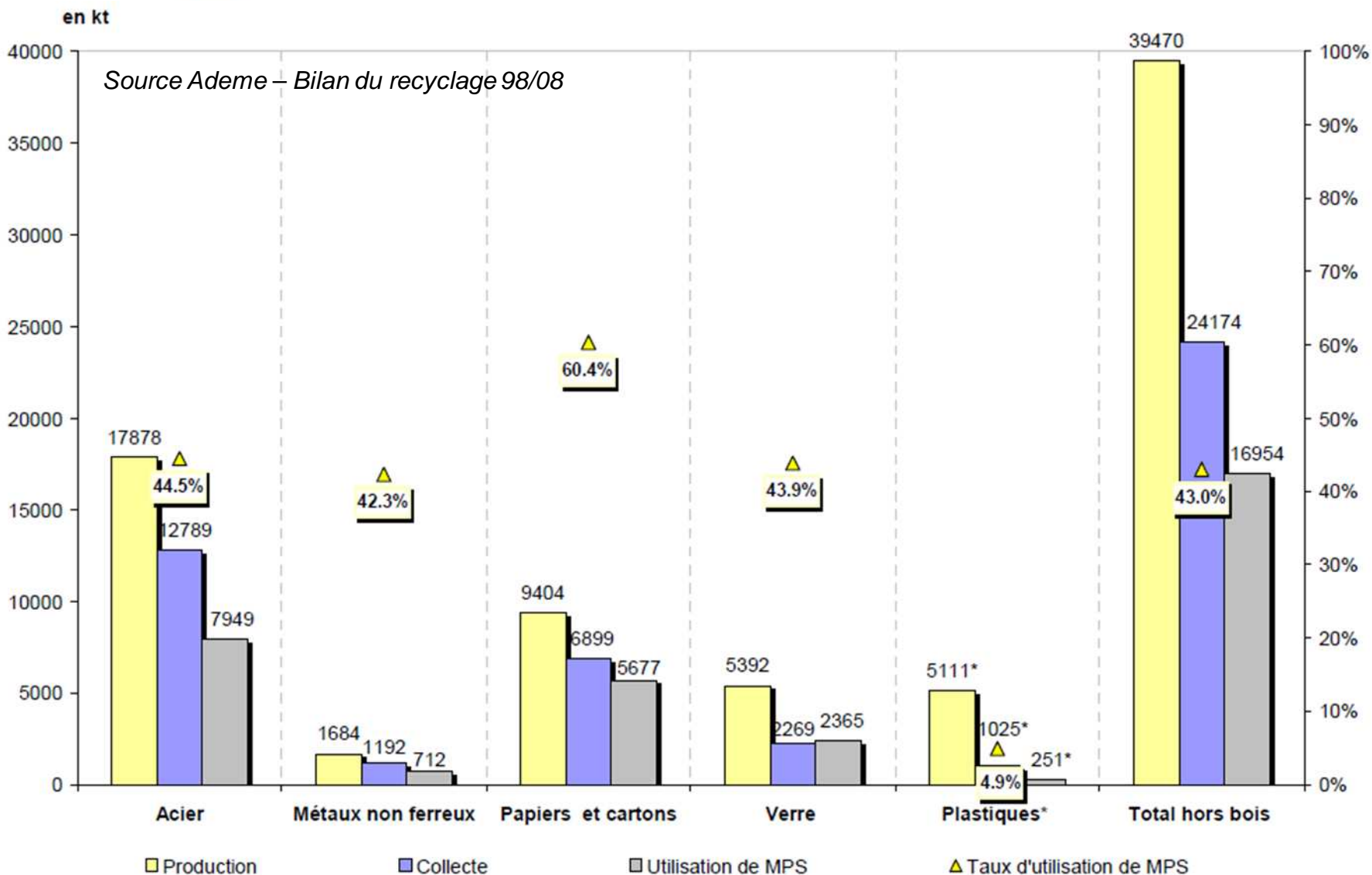
[3] RSD : Règlement statistique sur les déchets, dont le service de l'observation et des statistiques du Ministère du Développement durable est responsable de la réponse française qui doit être communiquée tous les deux ans à EUROSTAT.

Le cycle de vie du produit



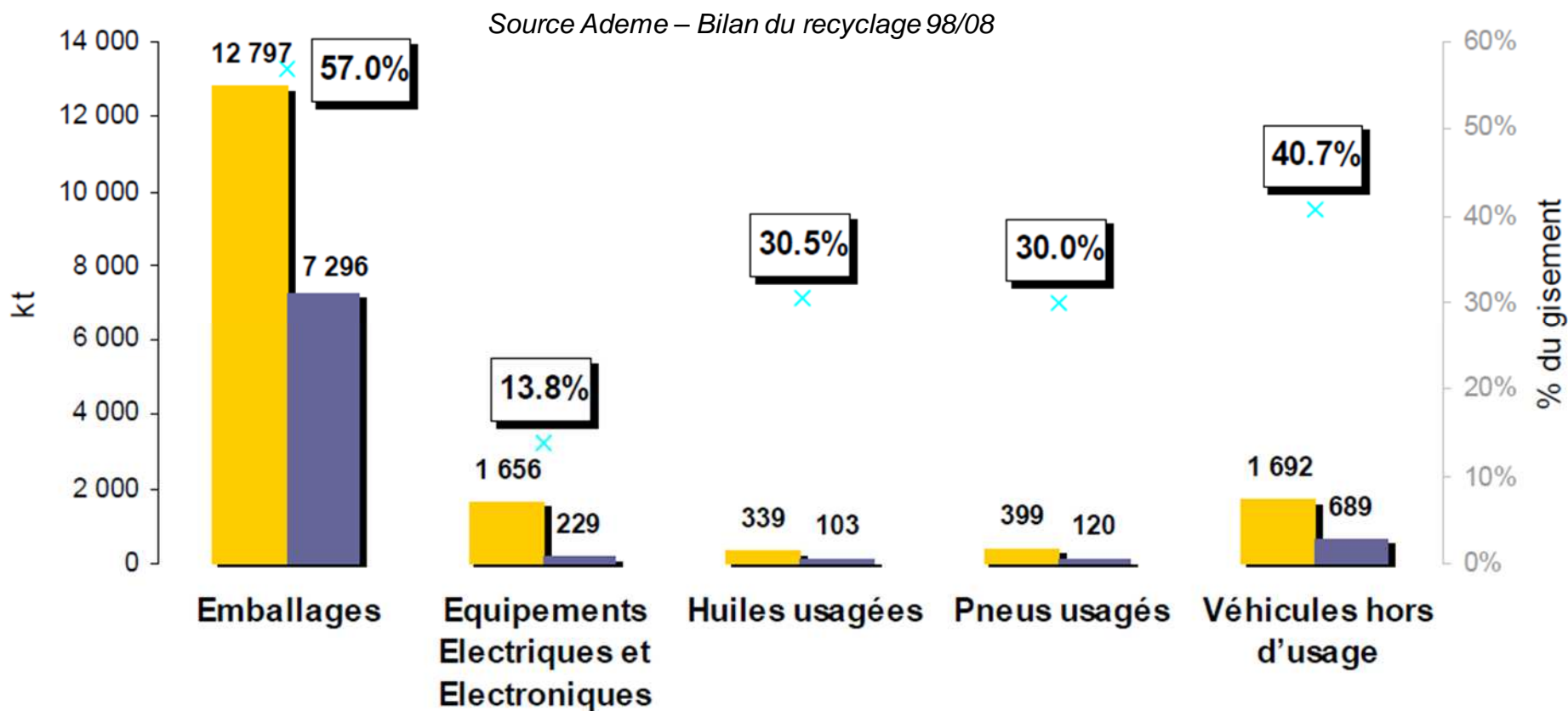


Recyclage / matériaux 2008



Recyclage / produits 2008

■ Gisement ■ Quantités recyclées × Taux de recyclage/gisement





ETAT DES LIEUX DU SECTEUR : PANORAMA ET MUTATIONS

LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA VALORISATION DES DECHETS



Objectifs du Grenelle

- **Déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération :**
diminution de 15 % en 2012,
- **Déchets ménagers et assimilés :**
valorisation matière de 35 % en 2012 et de 45 % en 2015 (recyclage et valorisation organique),
- **Emballages ménagers :**
75 % de recyclage en 2012,
- **Déchets des entreprises** de plus de 10 salariés
75 % de recyclage en 2012
(hors BTP et agriculture)



Dispositions du Grenelle

- **La Responsabilité élargie du producteur (REP) :**
Mise en place de filières de récupération et de traitement spécifique pour les :
 - Déchets d'activités de soins à risque infectieux
 - Éléments d'ameublement
 - Déchets diffus spécifiques
- **Les Eco-organismes :** précisions sur leurs obligations et leur gouvernance
 - **Modulation de la contribution financière** de chaque produit à sa filière de traitement en fonction de son impact environnemental et de ses valorisations
- **Un nouveau Décret VHU : 4 Février 2011**



Dispositions du Grenelle

- **Les déchets du BTP :**
 - **Institution d'un diagnostic déchets** avant toute démolition de certains types de bâtiments ;
 - **Instauration de plans départementaux de gestion des déchets issus du BTP,**
 - privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés ;
- **Limitation des capacités d'élimination ou d'enfouissement des déchets ménagers** afin de favoriser la prévention, le recyclage et la valorisation ;
- **Limitation du traitement des installations de stockage et d'incinération** à 60% des déchets produits sur le territoire.





PERSPECTIVES ET LEVIERS DE DEVELOPPEMENT DU
RECYCLAGE ET DE LA VALORISATION DES DECHETS

PROGRAMMES ET PROJETS DE FINANCEMENT : VISIBILITE DE LONG TERME ET OPPORTUNITE



Tour d'horizon financement publics

Étapes Échelon	R & D	Pilotes et équipements	Investissements industriels / Mise en marché
G8	AAP 2011		
Europe	PCRD 	LifeE + 	Eco-Innovation CIP / PIC *
France - National	ANR, ADEME, PIA** via ADEME ou Caisse des dépôts	OSEO*, ADEME, AAP Eco-industries PIA** via Ademe + aides export	ADEME, PIA** via Oseo, FSI-PME, Caisse des dépôts
France - Régional	26 Conseils Régionaux et DIRECCTE (points d'entrée et dispositifs spécifiques) + DR ADEME		
France - Local	Pôles compétitivité + FUI	Pôles compétitivité + FUI	Collectivités territoriales

* *Réservé aux PME* ** *PIA : Programme Investissements d'Avenir*

Répertoire des aides publiques aux entreprises <http://www.aides-entreprises.fr/>

Site réalisé par l'Institut Supérieur des métiers, partenariat DGCIS



PERSPECTIVES ET LEVIERS DE DEVELOPPEMENT DU
RECYCLAGE ET DE LA VALORISATION DES DECHETS

LES GRANDS ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DU RECYCLAGE ET DE LA VALORISATION DES DECHETS



Les grands enjeux

1. Faciliter l'accès aux gisements et encourager l'utilisation des matières premières recyclées et valorisées
 - Eco conception et recyclabilité
 - meilleure qualité de la matière recyclée
 - niveau plus élevé de recyclage et de valorisation.
 - Accès au gisement et approvisionnement
 - meilleure identification des flux, étude d'identification des flux prioritaires
 - renforcer les liens entre les acteurs de la chaîne
 - décloisonner et harmoniser les règles d'organisation des filières
 - faciliter le développement industriel en mobilisant certains gisements spécifiques
 - Impact de la réglementation et de la fiscalité



Les grands enjeux

2. Créer les conditions propices aux investissements industriels

- Travail collaboratif de l'ensemble des acteurs
- Cadre réglementaire et normatif = outil de développement
- Etudier un mécanisme d'amortissement des fluctuations de cours des matières premières de recyclage.
- Faciliter le développement qualitatif des techniques de collecte, optimiser la collecte des D.I.B.
- Favoriser l'investissement vers les centres et technologies de tri.
- Améliorer les process et optimiser la valorisation dans les unités



Les grands enjeux

3. Favoriser l'innovation à tous les stades de la chaîne de création de valeur

- Renforcer les outils de l'innovation (ANR, Team², AAP Ademe)
- Privilégier l'obligation de résultats (qualité des produits, rejets des installations,...) à l'obligation de moyen (type de collecte, nature des procédés)
- Développer de nouveaux débouchés en valorisation matière, organique et énergétique



Les grands enjeux

4. Communication, valorisation de l'image du secteur et de sa production – politique d'emploi et de formation des hommes
 - Élévation du niveau de compétences et des pratiques
 - Potentiel de croissance et d'emploi du secteur
 - Promotion de l'activité du recyclage, des produits et technologies
 - Promotion d'une formation initiale et continue spécifique au secteur
 - Gestion des RH



87 PROPOSITIONS D' ACTIONS DES MEMBRES DU GROUPE
DE TRAVAIL – Premières déclinaisons

FEUILLE DE ROUTE

« AMBITION ECOTECH »



7 actions pour promouvoir le recyclé

N° action	Action prévue	Commentaires	Période de mise en place
25	Faire de la lutte contre les sites illégaux et trafics associés une priorité en renforçant la coordination interministérielle (forces de police et gendarmerie, inspecteurs des installations classées, impôts, douanes, ...), et en engageant des actions de communications (rappel à la loi).		1er semestre 2012
26	Dans l'optique de mettre en place un fonds de modernisation co-financé public/privé dédié aux entreprises du secteur de la valorisation industrielle des déchets pour les aider dans les investissements productifs liés aux nouveaux objectifs (qualité des matières, traçabilité, ...), engager une étude de faisabilité.	Cofinancements Etat-Industriels	1er semestre 2012
27	Engager une étude stratégique des investissements en capacités industrielles de recyclage en France et en Europe sur les différentes filières de recyclage pour identifier la situation compétitive de la France (succès, retards, ...), les éventuelles sous- ou sur-capacités.		1er semestre 2012
28	Promouvoir les engagements volontaires, afin de renforcer les liens entre les acteurs de la chaîne de l'économie circulaire entre les acteurs de la chaîne de l'économie circulaire (fédérations, collectivités locales et entreprises)		1er semestre 2012
29	Créer une association "Pacte Recyclage" pour promouvoir l'intégration des matières premières de recyclage dans l'industrie et la commande publique.		2012
30	Identifier un réseau d'installations de référence pour promouvoir l'image et l'excellence des équipementiers et des industries du recyclage : lancer un appel à candidature "Installations de référence" d'entreprises candidates à l'accueil de délégations étrangères	Cahier des charges à définir	2ème semestre 2012
31	Promouvoir l'éco-conception et la recyclabilité en favorisant l'émergence de projets au sein des pôles de compétitivité concernés par ces thématiques et accompagner les porteurs de projet.	Action conduite par l'association Orée	2012

Marc HAQUETTE

m.haquette@cd2e.com

03 21 13 06 80



eau



énergie



éco-construction



éco-matériaux



recyclage/valorisation



www.cd2e.com